



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16578
22 mai 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 22 MAI 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la note envoyée à M. Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures du Honduras, par M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre de l'extérieur de la République du Nicaragua, le 21 mai 1984.

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance un nouveau cas de violation des eaux territoriales nicaraguayennes par des pêcheurs pirates battant pavillon hondurien.

Aujourd'hui, 21 mai, plusieurs pêcheurs honduriens ont été repérés face à Sandy Bay et cinq autres dans la zone de Cayos Miskitos, alors qu'ils étaient en train de pêcher illégalement dans nos eaux territoriales.

Le Gouvernement nicaraguayen, considérant que cette concentration inhabituelle de pêcheurs honduriens dans nos eaux territoriales pourrait faire partie d'une nouvelle manoeuvre de provocation visant à causer un affrontement armé dans ce secteur, demande à votre gouvernement de donner l'ordre aux navires honduriens de quitter immédiatement les eaux territoriales nicaraguayennes.

Il convient de signaler que ces événements pourraient avoir été voulus par la CIA, qui cherche à provoquer des affrontements entre le Honduras et le Nicaragua, afin de maintenir un faux climat de guerre entre les deux pays, dans le but ultime de justifier une agression ouverte contre le Nicaragua.

Je vous informe également que nous tenons les pays membres du Groupe de Contadora au courant de la situation aux fins des activités en faveur de la paix dont ce groupe est l'initiateur."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente note comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA